



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/ECE/1388
7 mai 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

Réunion informelle spéciale
18 avril 2001

**SESSION OFFICIELLE
COMPTE RENDU DES DÉCISIONS**

I. DÉCISION PRÉVOYANT DE TENIR UNE SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION LES 24 ET 25 SEPTEMBRE 2001

1. Il a été rappelé qu'à la Réunion informelle spéciale du 29 janvier 2001, la Secrétaire exécutive avait mis les délégations au courant des préparatifs régionaux en vue du Sommet mondial du développement durable et avait proposé qu'une session extraordinaire de la Commission soit convoquée les 24 et 25 septembre 2001. Par la suite, dans sa lettre du 8 mars 2001, elle avait indiqué que cette question serait inscrite à l'ordre du jour de la Réunion informelle spéciale d'avril.

2. À l'issue d'un bref échange de vues au cours duquel des délégations ont exprimé leur appui à cette proposition et des renseignements complémentaires ont été fournis, il a été décidé de convoquer une session extraordinaire de la Commission les 24 et 25 septembre 2001, en tant que Réunion préparatoire régionale du Sommet mondial.

II. ADOPTION DES DIRECTIVES RELATIVES À LA PARTICIPATION DES ONG À LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LE VIEILLISSEMENT ORGANISÉE SOUS L'ÉGIDE DE LA CEE ET AU PROCESSUS PRÉPARATOIRE CORRESPONDANT

3. Le Président a noté que le texte des directives relatives à la participation des ONG à la Conférence ministérielle sur le vieillissement avait été envoyé aux délégations sous couvert d'une lettre de la Secrétaire exécutive datée du 15 mars 2001.

4. Il a été décidé d'adopter les directives relatives à la participation des ONG à la Conférence ministérielle sur le vieillissement organisée sous l'égide de la CEE et au processus préparatoire correspondant.
